



## CHARTE DE LA PERMANENCE

**“NOUS SOMMES TOUS DES BÉNÉVOLES, JE DOIS PARTICIPER AUX PERMANENCES POUR FAIRE VIVRE NOTRE AMAP”**

**Chaque adhérent est tenu, par contrat, d'effectuer, au moins, 6 heures de permanences par an**

Une permanence doit être assurée par 2 personnes au minimum, **de 18h à 20h**.

Il est possible de s'inscrire uniquement sur la tranche 18h-19h ou 19h-20h mais il est nécessaire de faire l'équivalent de 3 permanences complètes sur l'année (donc 6 heures de permanences en tout), au moins.

**Pour s'inscrire aux permanences, comment faire ? C'est très simple :**

### 1) Accéder à votre compte :

- Rendez-vous sur [le site de la Cagette](#) ou tapez dans votre moteur de recherche "cagette.net"
- Cliquez sur le bouton "Connexion" (vous avez déjà un compte).
- Si vous n'avez jamais défini de mot de passe, faites "mot de passe oublié" pour obtenir un lien de création du mot de passe... puis revenez sur cette fenêtre et indiquez votre adresse mail (celle qui a reçu ce message) et votre mot de passe.
- Cliquez sur "accédez à mon compte".

### 2) S'inscrire aux 6 heures de permanences :

- En haut de la page, cliquez sur "Distributions".
- A droite, cliquez sur "permanences".
- Cliquez sur Calendrier des permanences.
- Choisissez votre date en cliquant sur une flèche
- Cliquez sur "Rejoindre". Vous pouvez vous inscrire sur 2 créneaux (début et fin de distribution) ou seulement sur l'un des deux.
- Le message suivant apparaît : "Vous avez été enregistré pour ce rôle".

**Pour annuler une inscription au plus tard 8 jours avant la date, vous pourrez procéder de la même manière. Si vous devez annuler à la dernière minute, nous vous remercions de trouver un remplaçant et de vous inscrire sur un autre créneau.**

Si vous rencontrez un problème pour vous inscrire ou pour vous faire remplacer, contactez-nous :  
Emilie : [emilix@gmail.com](mailto:emilix@gmail.com) / 06.81.40.91.82.

Edith : [edith.cheney@ntymail.com](mailto:edith.cheney@ntymail.com) / 06.58.66.97.63